



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

### Procès-verbal de la réunion

Date : Le 16 février 2022

Heure : De 13 h à 16 h 30

Endroit : Microsoft Teams

Présents : **Membres** : Greg Phillips (président), Howard Delnick (président du Comité), Camille Awada (vice-président) Charlene Lonmo, Andreas Trau, Kelly Mansfield, André Picotte

**Personnel** : Jean Ouellette (directeur général), Mark Courty (adjoint à la paye et à la comptabilité), Sharon Salter (directrice des Finances), Stéphanie Cousineau (adjointe administrative)

**Absent** : Jamie Lafontaine

Point	Mesures de suivi
<p>13 h Le quorum est atteint.</p> <p>S. Cousineau lit la déclaration de principes sur le harcèlement.</p> <p>Jean Ouellette accepte d'assurer les fonctions de personne-ressource anti-harcèlement lors de la réunion.</p>	
<p><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>a. A. Picotte propose l'adoption de l'ordre du jour, A. Trau appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 0 <b>Adoptée</b></p>	<p>Un nouveau point est ajouté à l'ordre du jour (<b>Examen des questions proposées par le CEN</b>).</p> <p>Proposition pour l'adoption du nouveau point à l'ordre du jour. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 19 janvier 2022</b></p> <p>a. C. Awada propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2022, A. Picotte appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 2 <b>Adoptée</b></p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

<p><b>3. <u>Adoption du procès-verbal de la partie à huis clos de la réunion du 19 janvier 2022</u></b></p> <p>a. C. Lonmo propose l'adoption de la portion à huis clos de la réunion du 19 janvier 2022, A. Trau appuie la proposition. Pour = 4 Contre = 0 Abstention = 2 <b>Adoptée</b></p>	
<p><b>4. <u>Approbation des états financiers de décembre 2021 – examen</u></b></p> <p>a. C. Lonmo propose l'adoption du procès-verbal de la réunion de décembre 2021, A. Picotte appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 6 Contre = 0 Abstention = 1 <b>Adoptée</b></p> <p><i>La discussion se déroule à huis clos pour examiner les états financiers (chèques de plus de 500 \$).</i></p>	
<p><b>5. <u>Examen des mesures de suivi</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Processus relatif aux cartes de crédit</b></li> </ul> <p>S. Salter annonce que le projet d'optimisation des finances avec Deloitte est terminé. L'équipe des Finances s'efforcera de mettre en œuvre les suggestions relatives aux cartes de crédit. La directrice des Finances examine tous les relevés de cartes de crédit et les reçus à l'appui et les approuve chaque mois.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chèques de plus de 500 \$</b></li> <li>• <b>Processus relatif aux bons de commande</b></li> </ul>	
<p><b>6. <u>Points de discussion</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Modification de l'exercice</b></li> </ul> <p>S. Salter a consulté Audrey pour obtenir un avis juridique. Il faut passer par le Sous-comité des statuts et des règlements. Il faut suivre ce processus – il n'est pas nécessaire de faire un</p>	



## RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

<p>rapport à l'ARC, car l'ACEP est un organisme à but non lucratif et ne déclare pas d'impôts. C. Lonmo ajoute qu'Audrey et le Sous-Comité des statuts et règlements faciliteront un processus et une séquence d'événements logiques. A. Trau propose également de créer différents calendriers, de procéder à un examen de l'incidence des AGA, notamment.</p> <p><i>Les membres du Comité prennent une petite pause. Retour à la réunion à 14 h 30.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Examen des questions proposées par le CEN* (nouveau point à l'ordre du jour)</b></li></ul> <p>J. Ouellette lit les questions à haute voix. Les sujets en question sont les suivants : Salaires et avantages sociaux, Indemnités de départ, Communications, Honoraires professionnels, Dépenses informatiques, Réunions, Négociation collective, CTC, Remises aux sections locales et Amortissement.</p> <p>J. Ouellette répond à chaque question en détail avec le soutien des autres membres.</p>	
<p><b>7. <u>Tour de table</u></b></p> <p>Rien à signaler.</p>	
<p><b>8. <u>Confirmation de la prochaine réunion et levée de la séance</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>a. Proposition en vue de lever la séance à 15 h 20.</li><li>b. Date provisoire de la prochaine réunion : le 16 mars 2022 de 14 h à 16 h 30.</li></ol>	